



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 15 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze juin à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 10 juin 2023, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	17

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Madame MOREL, Monsieur OLLIVIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur LE BRETON, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Monsieur BENOIST, Madame LENOEL

Absents excusés : Monsieur VIGNANCOUR a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI
Madame CARPENTIER a donné pouvoir à Monsieur OLLIVIER
Monsieur COISEL a donné pouvoir à Monsieur TREFOUX
Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

23-051 CONVENTION DE PARTENARIAT RELATIVE AU PROGRAMME WATTY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que depuis la rentrée de septembre 2021, la commune participe au déploiement du programme WATTY relatif à la sensibilisation écologique, avec Eco CO2 et la communauté de communes Cœur de Nacre.

Le programme a été sélectionné en juillet 2012 par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie à la suite de l'appel à projet sur les programmes d'information CEE (Certificats d'Economies d'Energie).

Le déploiement du programme était envisagé dans un premier temps pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 sur les écoles primaires du territoire pendant le temps scolaire.

Le programme WATTY à l'école est déployé dans 9 classes et 5 écoles de la communauté de communes Cœur de Nacre : Courseulles sur Mer 2 classes, Douvres la Délivrande 2 classes, Revières et Fontaine Henry 1 classe par regroupement scolaire, Bernières sur Mer 2 classes et Langrune sur Mer 2 classes, pour un coût 2 840,40€ TTC par année scolaire. Ce qui représente un coût par classe par année scolaire de 315,60€TTC.

Par avenant n° 1, une modification du nombre de classes et d'écoles participantes au Programme pour l'année 2022-2023, entraînant une modification du plan de financement a été actée. Ajout d'une classe pour Saint Aubin sur Mer et 2 classes pour Douvres la Délivrande, soit au total 12 classes et 5 écoles pour un coût de 3 783,60€TTC, soit 315,30€TTC par classe.

Bernières-sur-Mer, Courseulles-sur-Mer, Douvres la Délivrande et Langrune-sur-Mer souhaitent prolonger ce programme pour l'année scolaire 2023-2024 pour 9 classes. Le coût est de 2 754€TTC, soit 306€TTC par classe.

La commune de Bernières-sur-Mer porte le projet au nom des autres communes. Elle réglera au nom des autres communes les différentes factures, et émettra des titres de recettes au nom des communes partenaires pour le remboursement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des pouvoirs, autorise Monsieur le Maire :

- **A SIGNER** tous documents nécessaires pour le bon déroulement du déploiement du Programme WATTY au sein des écoles du territoire de Cœur de Nacre ;
- **A EMETTRE** les titres correspondants au nombre de classes participantes pour chaque commune partenaire.

VOTE : POUR : 17

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Thomas DUPONT-FEDERICI

